



MIM

Votre **MENSUEL** **D'INFORMATION MUNICIPALE**



MOT DU MAIRE



PHOTO : YVON GIROUX

Un an déjà

Dans quelques jours, il y aura un an que vous m'aurez élu à la mairie de Saint-Augustin-de-Desmaures. Je tente de m'acquitter de cette grande tâche que vous m'avez confiée du mieux que je peux et espère sincèrement être à la hauteur de vos attentes. De mon côté, soyez assurés que j'apprécie grandement l'expérience. Les aléas liés au contexte politique parfois difficile que nous connaissons sont largement compensés par une profonde conviction de faire la différence pour certains d'entre vous, que je rencontre personnellement au fil des semaines. Mon souhait, à terme, est de réussir à faire cette différence pour la vaste majorité. Je compte bien y arriver. Question de temps.

Planification du développement – Ville et agglomération

Dans le cadre de l'exercice de redressement des finances et de la gestion présentement en cours, plusieurs mesures ont été prises au cours de la dernière année, tant au plan financier qu'organisationnel. D'autres mesures s'imposent, notamment dans la planification du développement de notre ville. C'est

ainsi que nous avons amorcé, il y a quelques temps, l'élaboration d'un nouveau Plan d'urbanisme qui non seulement guidera nos décisions quant au développement du territoire, mais aussi aura des effets déterminants sur notre milieu de vie.

En parallèle à notre Plan d'urbanisme, la Ville et vous les citoyens êtes invités à contribuer activement à l'exercice de révision du Schéma d'aménagement et de développement (SAD) de l'agglomération de Québec. Dans le cadre de cette révision, outre le fait de consolider l'obtention d'un « débloccage » majeur en ce qui a trait aux zones de développement résidentiel, la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures entend faire les représentations pertinentes pour, notamment, obtenir un agrandissement de sa zone industrielle et faire reconnaître le lac Saint-Augustin à titre de territoire d'intérêt écologique de l'agglomération de Québec. Je déposerai et présenterai d'ailleurs un mémoire en ce sens auprès de la Commission consultative sur le schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Québec au cours du mois de juin.

Présidence du Comité consultatif d'urbanisme - Nomination

C'est dans un contexte de renouvellement que j'ai demandé au conseiller récemment élu, monsieur Raynald Brulotte, de présider aux travaux du Comité consultatif d'urbanisme (CCU), en remplacement de madame France Hamel. La désignation de monsieur

Brulotte est d'autant plus pertinente qu'il représente le district n° 4, lequel comporte deux secteurs importants pour le développement de notre ville, soit le secteur des Campus intercommunautaires et le secteur du lac Saint-Augustin (nord et sud). Je remercie madame Hamel pour sa contribution aux travaux du CCU et assure monsieur Brulotte de mon soutien dans l'exercice de son nouveau mandat. Il a toute ma confiance.

Relâche estivale

Je vous souhaite un très bel été, de belles et reposantes vacances. Trouvez et prenez le temps de vous retrouver en famille, avec les amis et de recharger vos batteries.

Je vous retrouve dans le mot du maire du mois d'août, puisque c'est relâche pour le MIM en juillet.

Sylvain Juneau, maire
Saint-Augustin-de-Desmaures

UNE VILLE À FLEURIR!

À nouveau cette année, les citoyens de Saint-Augustin-de-Desmaures sont invités à jardiner et fleurir leur environnement, la Ville ayant renouvelé son adhésion au programme des Fleurons du Québec. En 2013, elle s'était vue décerner pas moins de quatre fleurons. Nul doute que cette cote a pu être obtenue grâce aux efforts conjugués de la Ville et de ses citoyens. Au cours de l'été, les classificateurs de Fleurons reviendront évaluer notre municipalité. Ils visiteront 60 % de notre territoire et évalueront les aménagements horticoles et paysagers qui sont à la vue du public. Les critères d'évaluation touchent notamment la propreté, l'entretien, la variété des éléments horticoles et l'état visuel du paysage municipal. Merci de nous aider à fleurir notre ville!

SONDAGES : COLLABORATION APPRÉCIÉE

La Ville continue de sonder ses citoyens quant à leur satisfaction face aux services offerts. Jusqu'à maintenant, la collaboration est excellente et la Ville tient à en remercier ses citoyens! Les résultats peuvent être consultés sur des écrans aménagés dans le hall de l'hôtel de ville et bientôt sur le site Web de la Ville. Les sondages peuvent prendre deux formes. Il y a le sondage téléphonique effectué par la firme SOM et portant sur les services généraux de la Ville. Des citoyens ayant fait appel à un service peuvent aussi être invités à répondre par courriel. Dans les deux cas, l'exercice ne prend pas plus que quelques minutes. Comme il s'agit d'une initiative réalisée en continu, les citoyens qui n'ont pas encore été contactés risquent de l'être au cours des prochains mois. Encore merci de votre collaboration!

NOUVEL HORAIRE - Jusqu'au 2 septembre, les bureaux administratifs de la Ville sont ouverts de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h. Ils seront toutefois fermés les 24 juin pour la Fête nationale du Québec et 1^{er} juillet pour la Fête du Canada.

RESTEZ BRANCHÉS SUR VOTRE VILLE! www.ville.st-augustin.qc.ca



Des alertes citoyennes en direct sur vos appareils mobiles



<https://www.facebook.com/vstaug>



<https://twitter.com/villesaintaug>

Votre MENSUEL D'INFORMATION MUNICIPALE

Des travaux en vue ?

Vous projetez de faire des travaux de construction ou de rénovation pour votre résidence ou votre entreprise? Le réflexe à développer est de vous renseigner, car la majorité des travaux nécessite l'obtention d'un permis délivré par la Ville (revêtement extérieur, déplacer un mur intérieur, piscine creusée et hors terre, garage, etc). Même si votre projet ne requiert pas de permis, il se doit de respecter les normes. Compliqué? Pas si vos travaux sont planifiés correctement.

Les règlements servent à protéger les propriétaires et à assurer un cadre de vie agréable à l'ensemble de la communauté. Certaines propriétés sont implantées dans des zones plus délicates, notamment dans les secteurs près d'un cours d'eau, d'une forte pente ou en zone agricole. Si c'est votre cas, consultez le Service de la gestion du territoire avant toute modification du bâtiment ou changement d'usage.

Ayez à l'esprit qu'avoir le permis requis vous évite une situation illégale pouvant affecter la vente de votre propriété. Les institutions bancaires et les conseillers juridiques avisés exigent de plus en plus la conformité de chaque propriété à cet égard. De plus, selon les règlements municipaux, nul ne peut contrevenir ni permettre que l'on contrevenne à une disposition d'un règlement et est passible d'amende.

Renseignez-vous sur la conformité de vos travaux en consultant les règlements sur le site Internet de la Ville, dans la section urbanisme, ou en communiquant avec nous. Il est aussi possible de nous rencontrer pour discuter de vos plans et croquis.

Téléphone : 418 878-2955 ou par courriel à urbanisme@ville.st-augustin.qc.ca.

Tests de fumée

La Ville avise les citoyens du secteur centre (village) qu'au cours des mois de juillet et août, des essais de fumée seront réalisés dans les conduites d'égouts sanitaires. Ces tests permettront de valider si les branchements résidentiels sont raccordés aux bonnes conduites sanitaires et pluviales. Des branchements mal réalisés sont la cause principale des refoulements d'égout lors des pluies abondantes et de la fonte des neiges du printemps. Notez que la fumée est inoffensive et qu'il n'y a aucun risque d'incendie. Un avis plus détaillé sera remis aux propriétaires. Merci de votre collaboration!

Commission permanente familles et aînés

Composée de parents, d'aînés et de divers intervenants, incluant des ressources de la Ville, la Commission permanente familles et aînés s'est récemment réunie pour faire le suivi du plan d'action 2015-2017 de la Politique de la famille et des aînés. Trois axes d'intervention ont été ciblés, soit les services médicaux de proximité, la promotion des parcs, sentiers, pistes cyclables, jardins communautaires, ainsi que le transport en commun. La Ville s'étant distinguée par ses mesures favorisant l'adoption d'environnements favorables aux saines habitudes de vie, deux chercheuses de l'Université Laval sont venues rencontrer les membres de la commission pour en savoir plus sur nos façons de faire. Celles-ci devaient ensuite présenter les résultats de leurs recherches lors d'un événement international qui s'est tenu en mai, au Brésil.



De gauche à droite, on aperçoit une partie des membres de la commission, soit Denis Paquet, citoyen, Martine Lanoie, du Service de l'urbanisme, Annie Gilbert, citoyenne, Lucie Jacques, citoyenne, Lise Lortie, présidente de la Commission permanente familles et aînés, Maxime Harton, du CSSS de la Vieille-Capitale, Danny Poirier, du Service des loisirs et de la vie communautaire et Robert Kirouac, citoyen.

NOUVELLE CHRONIQUE CONNAISSEZ-VOUS VOS PARCS ?




Parc riverain du lac Saint-Augustin

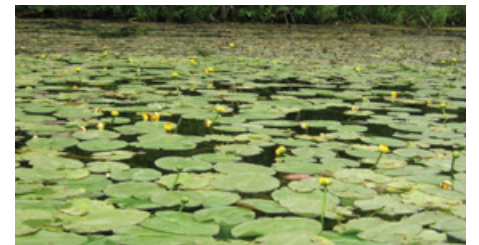
SUPERFICIE : 27,4 HA

Bordant la pointe sud du lac Saint-Augustin, le Parc riverain offre un décor exceptionnel aux randonneurs qui s'aventurent dans ses 3 km de sentiers, été comme hiver. En plus des points de vue sur le lac, il compte parmi ses attraits la forêt des Géants, composée d'impressionnantes pruches matures. Le parc comprend aussi des érablières à sucre, des bétulaies blanches, ainsi qu'un vaste milieu humide. Il se prolonge à l'est sur le parc du Verger où se côtoient un marais, une prairie et plusieurs arbres et arbustes à petits fruits, qui attirent plusieurs oiseaux. Un tunnel sous le chemin de la Butte, le lie au Campus-Notre-Dame-de-Foy et au boisé Saint-Félix par un sentier. La baignade est interdite dans le lac, mais un quai et une rampe de mise à l'eau permettent d'y pratiquer des activités nautiques. Depuis quelques années, Cardio Plein Air y pratique diverses activités et le parc est un endroit de rassemblement pour le Club de bateau dragon de la Capitale.




CE QU'ON Y TROUVE

-  Milieu forestier, milieux humides, prairie et marais
-  Très grande variété d'oiseaux
-  Forêt des Géants



COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Collecte des encombrants		Lundi 4 juillet 2016 Inscription par internet ou par téléphone obligatoire avant 12 h (midi), le jeudi 30 juin . VOUS DÉMÉNAGEZ? N'OUBLIEZ PAS DE VOUS INSCRIRE!
Résidus verts		Jusqu'au 2 octobre , les résidus verts peuvent être éliminés par la collecte des ordures. Herbicyclage obligatoire : les rognures d'herbes ne sont pas ramassées.
Vieux électroniques / électriques Friperie St-Augustin Vêtements / menus articles		La Friperie St-Augustin recueille les vieux électroniques tels : ordinateurs, TV, écrans, téléphones, systèmes audio/vidéo. Les apporter au 390, route 138. La cloche de dépôt du secteur Bocage pour vêtements et menus articles a été déménagée au Centre Jean-Marie-Roy, au 4950, Lionel-Groulx.
ÉCOCENTRES		NOUVEAU - OUVERTS TOUS LES JOURS - Consultez notre site Internet, sous l'onglet environnement, pour en savoir plus.

JUILLET

L	M	M	J	V
				1
4 	5 	6 	7 	8
11 	12 	13 	14 	15
18 	19 	20 	21 	22
25 	26 	27 	28 	29

CULTURE

UNE PROGRAMMATION RICHE ET DIVERSIFIÉE

Les détails ainsi que la description de chacune des activités sont disponibles dans le portail culturel à l'adresse : <http://culture.ville.st-augustin.qc.ca>



BIBLIOTHÈQUE ALAIN-GRANDBOIS

IMPORTANT

Veillez prendre note que la bibliothèque Alain-Grandbois et le point de service Père-Jean-Marc-Boulé sont fermés le 24 juin (Fête nationale) et le 1^{er} juillet (Fête du Canada).

HEURES D'OUVERTURE

BIBLIOTHÈQUE ALAIN-GRANDBOIS

Dimanche	10 h à 17 h
Lundi	Fermé
Mardi	10 h à 20 h
Mercredi	14 h à 20 h
Jeudi	14 h à 20 h
Vendredi	14 h à 20 h
Samedi	10 h à 17 h

POINT DE SERVICE PÈRE-JEAN-MARC-BOULÉ

Dimanche	Fermé
Lundi	Fermé
Mardi	15 h 30 à 19 h
Mercredi	Fermé
Jeudi	15 h 30 à 19 h
Vendredi	13 h à 16 h 30
Samedi	9 h 30 à 13 h

MAISON THIBAUT-SOULARD

IMPORTANT

La maison est fermée le 1^{er} juillet (Fête du Canada), mais ouverte le 24 juin pour la Fête nationale. Notez qu'elle ouvrira ses portes en dehors des heures normales lors d'événements ou activités planifiés au calendrier.

Jusqu'au 26 juin

Exposition - Collectif des élèves de la concentration multiarts du pavillon Laure-Gaudreault

Du 2 juillet au 14 août

Exposition - Point de croix - Ligne de partage



Vendredi 10 juin à 9h30
Atelier - Créer avec Adé



Club de lecture



Desjardins

Caisse populaire
Saint-Augustin-de-Desmaures

Crock-Livres 2016

On t'invite à participer au club de lecture Crock-Livres du 25 juin au 20 août. Le club sera offert à la bibliothèque Alain-Grandbois et au point de service Père-Jean-Marc-Boulé. C'est gratuit!

Conditions préalables à l'inscription

Pour t'inscrire et participer au Club, tu dois être abonné à la bibliothèque et faire partie de la clientèle admissible (3 ans à la 1^{ère} secondaire / année scolaire terminée en juin 2016).

Crick-Crack-Crock:	3 ans à la maternelle
Mini-Crock:	1 ^{ère} et 2 ^e année
Maxi-Crock:	3 ^e et 4 ^e année
Super-Crock:	5 ^e et 6 ^e année et 1 ^{ère} secondaire

L'inscription se fait à la bibliothèque Alain-Grandbois et au point de service Père-Jean-Marc-Boulé sur les heures d'ouverture à compter du 14 juin.

Fonctionnement du club de lecture Crock-Livres

Crock-Livres est un club de lecture estival où lire même pendant les vacances devient super amusant! Dès qu'un livre est lu, retourne à la bibliothèque Alain-Grandbois ou au point de service Père-Jean-Marc-Boulé avec ton passeport (obligatoire) pour faire vérifier ta lecture.

Au premier livre lu, tu deviens admissible à de nombreux tirages de prix de participation. Après la lecture de ton 5^e, 10^e et 15^e livre, tu recevras une récompense pour t'encourager à continuer! Après avoir lu ton 15^e livre et par tranche de 5 lectures, tu recevras un coupon de participation pour le tirage de d'autres prix!

RENDEZ-VOUS ART CONTEMPORAIN

La 2^e édition du Rendez-vous Art contemporain qui s'est déroulée en fin de semaine a de nouveau été un franc succès. Nul doute que sa formule unique, qui permet le contact direct entre les artistes et le public y est pour quelque chose. Félicitations aux artistes et aux organisateurs!



De gauche à droite: Pierre Garand vice-président du CA ainsi que Denis Guénette, administrateur de la Caisse Desjardins de Saint-Augustin-de-Desmaures, Johanne Drolet, Caroline Arpin, Hélène Beauchesne, Alain Talbot, Diane Bussièrès et Sylvain Juneau, maire de Saint-Augustin-de-Desmaures.

EXPOSITION 150 ANS DE TRANSPORT EN COMMUN

Du 11 juin au 11 juillet, le Complexe sportif multifonctionnel accueillera une exposition portant sur les 150 ans du transport en commun à Québec, enrichie d'un volet sur celui de Saint-Augustin-de-Desmaures (SAD).

Cette exposition, produite par le Réseau de transport de la capitale (RTC), présente l'évolution du transport collectif depuis 1865: l'implantation des tramways hippomobiles, l'arrivée des tramways électriques et leur impact, l'avènement des autobus reliant Québec et la périphérie, l'impact des autobus, la création de la CTCUQ, le transport aujourd'hui et un regard sur son avenir.

Le volet sur l'histoire du transport en commun à Saint-Augustin-de-Desmaures a été réalisé par la Société d'histoire de Saint-Augustin-de-Desmaures (SHSAD) et la Société d'histoire d'autobus du Québec, en collaboration avec le RTC.

L'inauguration de l'exposition aura lieu le samedi 11 juin à 11h dans le grand hall du Complexe sportif multifonctionnel, voisin de l'hôtel de ville. Bienvenue à tous!



Source : www.rtcquebec.ca

Été



BAINS LIBRES - COMPLEXE SPORTIF MULTIFONCTIONNEL

DU LUNDI 20 JUIN AU DIMANCHE 21 AOÛT 2016

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	12h 15 à 13h30 Bassin récréatif Grand bassin		12h 15 à 13h30 Bassin récréatif Grand bassin		12h 15 à 13h30 Bassin récréatif Grand bassin	
13h à 15h Bassin récréatif Grand bassin		16h30 à 18h Bassin récréatif Grand bassin		16h30 à 18h Bassin récréatif Grand bassin		13h à 15h Bassin récréatif Grand bassin
			18h à 20h Bassin récréatif Grand bassin		18h00 à 20h Bassin récréatif Grand bassin	

HORAIRE PATINAGE ET BAINS LIBRES

Tous les horaires sont maintenant disponibles sur le site Internet de la Ville dans la section Complexe sportif multifonctionnel.

HORAIRE PATINAGE LIBRE Printemps - Été 2016 (1^{er} mars au 30 août 2016)

Mardi	12h30 à 13h20
Jeudi	12h30 à 13h20
Samedi	18h30 à 20h20
Dimanche	14h à 15h20



PARFAIT
POUR VOTRE
ÉVÈNEMENT!



Location de salles

Réception de mariage, fête d'enfants, réception funéraire, baptême, réunion d'affaires, lancement, conseil d'administration, etc. 418 872-0219, poste 1900

Location de salle Complexe sportif multifonctionnel Heures de glace et AquaFête

418 878-8552

Salle de spectacle Desjardins

Service des loisirs : 418 872-0219, poste 1900

CENTRES RÉCRÉATIFS

Le centre sociorécréatif les Bocages et le centre Delphis-Marois sont ouverts 7 jours par semaine selon l'horaire suivant :

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 23 h

Du samedi au dimanche de 8 h à 23 h

DURANT LES JOURS FÉRIÉS

Centre sociorécréatif les Bocages

Le 24 juin de 8 h 30 à 23 h

Le 1^{er} juillet de 8 h 30 à 23 h

Centre Delphis-Marois

Le 24 juin de 8 h à 23 h

Le 1^{er} juillet de 8 h à 23 h

